

Avril 2011



Keleier ar Merzher

Bulletin Municipal de LA MARTYRE





MEMENTO



<i>Mairie</i>	4 Route de Ty-Croas Tél. : 02 98 25 13 19 Fax : 02 98 25 14 02 Adresse courriel : mairie@lamartvre.fr Site : lamartyre.fr
Pierre QUELLENNEC	Maire
Bernard MANACH	Adjoint aux finances, budget, administration Générale, développement
Bernard KERMARREC	Adjoint aux bâtiments, urbanisme, station assainissement
François YVINEC	Adjoint à la voirie, espaces verts, environnement agriculture
Suzanne DONVAL	Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, biblio- thèque, animation culturelle, communication, bulletin municipal

<i>Cantine</i>	2 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 10 76
<i>Bibliothèque</i>	4 Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 01
<i>Maison du Plateau</i>	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 95
<i>Regroupement Pédagogique Intercommunal</i>		
	♦ Ecole communal (Primaire)	Tél. : 02 98 25 13 87
	♦ Ecole Ploudiry (Maternelle)	Tél. : 02 98 25 13 76
<i>Ecole Saint Joseph</i>	7 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 13 65
<i>SIPP</i>	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 16 52
<i>ALSH de Kerbrug</i>	Kerbrug	Tél. : 02 98 25 15 69
<i>Maison des Jeunes</i>	Ploudiry	Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers	18	SAMU	15
Gendarmerie	02 98 85 00 82	Gardes médicales	15
EDF (dépannage)	0810 333 029	Eau (SIPP)	06 80 60 33 75

1959 / 2001

Pierre Abéguilé, Maire de LA MARTYRE

Le 12 janvier dernier, Pierre Abéguilé, Maire de La Martyre de 1959 à 2001 disparaissait.

Il a 25 ans lorsqu'en 1947 il entre au conseil municipal. Il y siègera comme conseiller jusqu'en 1959, année où il est élu « Maire ». Il restera à ce poste sans interruption jusqu'en 2001 soit pendant 42 ans.

Au sortir de la guerre, un énorme effort de modernisation des campagnes est nécessaire : le réseau routier, l'électrification, la distribution de l'eau, tout est à faire.



Très vite d'ailleurs, pour réaliser ces importants chantiers, Pierre voit tout l'intérêt qu'il y a pour les communes à se rapprocher à une époque où l'on était loin de parler d'intercommunalité.

Dès la fin des années 50, les deux communes, Ploudiry et La Martyre s'associent et mettent en place un syndicat pour la production et la distribution de l'eau.

C'est à Laurent Perros et Pierre Abéguilé que l'on en doit la création. Pierre en sera le premier président. Au fil du temps, les compétences de ce syndicat n'ont cessé de s'étoffer pour répondre toujours mieux aux besoins des habitants du plateau de Ploudiry, besoins que chaque commune isolément, n'aurait pu satisfaire.

A La Martyre, sous l'impulsion de Pierre Abéguilé de nombreuses réalisations ont vu le jour. Parmi les plus remarquables, on retiendra :

A la fin des années 70, la réalisation de lotissements communaux pour mettre un coup d'arrêt aux effets de l'exode rural qui amène la population de La Martyre à approcher dangereusement le seuil des 500 habitants.

Jusqu'en 1982, la mairie occupe un unique local devenu trop exigü. Il faut de nouveaux espaces. Le choix se porte sur un bâtiment chargé d'histoire placé en plein bourg et qui menace ruine. Le résultat est une réussite, ce bâtiment est sauvé et la mairie s'installe dans des locaux fonctionnels.

Au milieu des années 80, Pierre, se démène pour que notre commune soit retenue pour l'aboutissement de l'importante ligne haute tension en provenance de Cordemais en Loire-Atlantique et qu'on y implante donc un poste de transformation. Celui-ci n'apporte pas de nuisance mais dès sa mise en service EDF verse une taxe professionnelle conséquente dont notre commune bénéficie depuis.

Evidemment ce ballon d'oxygène va donner un nouvel élan. La Martyre va pouvoir se montrer précurseur dans le domaine de l'aménagement des bourgs. A cette même époque, pour une commune de cette taille, la notre est parmi les premières à se doter d'un assainissement collectif.

Il faut enfin mettre à son actif l'énorme chantier de rénovation, plus de 30 ans, de cette église et de l'ensemble de notre fameux Enclos Paroissial. Il saura convaincre, décider les autorités responsables, et maintenir la pression sans relâche.

En 1958, il n'est pas encore maire et pour la deuxième fois, il est candidat au poste de conseiller général du canton de Ploudiry. Cette fois, il est élu et conservera son siège 30 ans, jusqu'en 1988.

Il s'y présente comme sans étiquette, une façon pour lui de revendiquer son indépendance, son esprit libre et critique. C'est là d'ailleurs un des traits forts de son caractère : il a des idées bien arrêtées et ne quitte pas facilement le chemin qu'il s'est tracé.

Il profitera à plusieurs reprises de la tribune qui lui est offerte au conseil général pour défendre la cause qui lui est si chère : la défense du petit paysan en général et du fermier en particulier.

Mais ce thème il le défend surtout dans les organisations syndicales. Dès 1947 il a la charge de la fédération des fermiers et métayers du Finistère. En 1971 il devient Président de la fédération nationale et le restera pendant 10 ans.

Les bureaux, les interlocuteurs, les réunions, tout se fait à Paris. Il lui faut alors faire des déplacements chaque semaine et à l'époque sans le TGV. Pendant toutes ces années et aux divers postes occupés, Pierre se battra pour la défense de ce statut précaire du fermage considéré comme un frein et donc contesté par les tenants d'une agriculture moderne et libérale.

En 1940, Pierre est encore jeune, 17 ans. Avec tout juste son brevet en poche, il passe du statut d'élève à celui de professeur pour remplacer les enseignants de l'école saint Joseph de Lanerneau qui ont été mobilisés.

En 1943, il a 21 ans, il reçoit sa convocation pour le STO Service du Travail Obligatoire. Il refuse de partir et va alors devoir se cacher. Petit à petit il se rapproche de la résistance et participe vraiment aux combats jusqu'à la fin de la guerre.

Il sera décoré de la Croix de guerre pour bravoure, lors de combats qui se déroulent dans la presqu'île de Crozon et où il fait preuve d'héroïsme pendant une action particulièrement risquée.

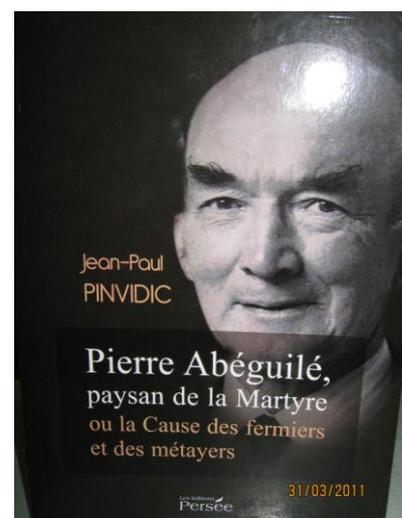
Toutes ces actions ont bien entendu retenu l'attention et fait l'admiration autour de lui, autant de convictions à convaincre, à défendre, à agir, cela ne passe pas inaperçu et Pierre a été pour cela plusieurs fois décoré. On peut en citer les plus importantes : chevalier de la Légion d'Honneur, officier dans l'ordre national du mérite, croix de Guerre.

Un livre sur Pierre Abéguilé

"Pierre Abéguilé, paysan de La Martyre, ou la Cause des fermiers et des métayers", tel est le titre du livre écrit par Jean-Paul Pinvidic, correspondant Ouest-France, à partir d'entretiens avec Pierre Abéguilé durant l'année 2010. L'ouvrage retrace sa biographie, son enfance, sa jeunesse, son engagement en faveur des fermiers et des métayers, ses responsabilités nationales, son action en tant que maire de la commune et conseiller général. Le livre est en vente à la mairie et dans les librairies de la région.

Prix : 18,50 euros.

Contact avec l'auteur : jeanpaulpinvidic@yahoo.fr



Merci de votre soutien

Bien cordialement
Jean-Paul

Le Mot du Maire

Le Syndicat Intercommunal évolue.

Deux évènements ont amené le comité syndical à restructurer ses services de manière importante.

Le Conseil Général ayant décidé à partir de l'année scolaire 2011-2012, de réduire sa participation au financement des transports scolaires à destination des écoles primaires, le reste à charge pour le Syndicat en conservant l'organisation actuelle passerait d'environ 5000€ à 30000€.

Une nouvelle obligation imposant la présence d'un accompagnateur dans le car est encore venue s'ajouter. Il a donc été jugé que le service (au porte à porte) ne pouvait être maintenu et proposé de ne retenir qu'une liaison de bourg à bourg avec des arrêts sur la ligne.

A cette même période, les responsables de l'association « Familles Rurales » qui gèrent depuis sa création, il y a plus de 10 ans, la Maison des Enfants de Kerbruck ont fait connaître leur souhait d'abandonner la responsabilité de la gestion (personnel, salaires, facturation aux familles) devenue pesante pour des bénévoles mais de continuer à apporter leur contribution à la partie pédagogique. Le Syndicat ne pouvait y répondre que favorablement en remerciant les équipes qui se sont succédées pour l'important travail accompli pendant toutes ces années.

Les animatrices rejoignent donc l'équipe du Syndicat qui emploie désormais directement 15 personnes avec un certain équilibre entre les services techniques et l'animation enfants-ados. Le nouvel organigramme en tient compte : Sylvie Gallon a en charge la partie administrative, Dominique Cloarec continue à diriger l'équipe technique et de nouvelles responsabilités sont confiées à Gilles Kerriou qui va abandonner une part de son temps d'animation sportive pour la coordination de l'ensemble des activités à destination des jeunes.

Le Président du Syndicat
Bernard Manach

Le Maire
Pierre Quélenec

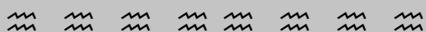
SOMMAIRE du N° 115

La mairie communique	pages 5 et 6
Au fil des réunions du Conseil municipal	page 7
Communiqué mairie	page 8
Messes et calendrier des animations	pages 9 et 10
Amicale des retraités de La Martyre-Tréflévénez	page 11
Ensemble paroissial du Plateau	page 12
Festival SABANA	page 13
Collecte des journaux	page 14
Annonce chorale et programme GRPP	pages 15 et 16
Les anciens combattants	page 17 et 18
Sabbdariffa	page 19
Récupération bouchons en liège	pages 20 et 21
Communiqué d'Ener'gence	page 22
Annonce EPAL et désherbage jardin	page 23
Clin d'œil en photos	page 24

PROCHAINE PARUTION DEBUT JUILLET 2011 - DEPOSER LES ARTICLES POUR LE 15 JUIN - MERCI

LA MAIRIE SERA FERMEE A L'ASCENSION

LE VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 JUIN 2011



La Communauté de communes recrute 6 agents d'accueil touristique saisonniers pour l'été 2011 (Maison du Tourisme à Landerneau, PI de Daoulas, La Roche et La Martyre).

Profil : 18 ans au 01/01/2011, aisance relationnelle, maîtrise des langues étrangères, connaissances du patrimoine et du territoire.

Durée : du 04/07 au 31/08/2011-35h00

Envoyer lettre et CV à Monsieur le Président de la CCPLD-BP849-29208

Landerneau cedex ou email :

personnel.cc@pays-landerneau-daoulas.fr pour le 15/04/2011

Contact : Sophie Louarn 02 98 21 37 67

OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
9 h 00 / 12 h 00 – 13 h 30 / 17 h 30

MERCREDI 13 h 30 / 17 h 30

SAMEDI 9 h 00 / 12 h 00

Juillet et août : fermeture mercredi et samedi toute la journée

Un répondeur téléphonique pourra enregistrer votre demande ou envoyez un courriel mairie@lamartyre.fr

Aux nouveaux arrivants : pensez passer à la mairie vous présenter.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS ET DEPARTS DE LA COMMUNE

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité). Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de La Martyre avant le 31 décembre pour y voter à partir du mois de mars de l'année suivante.

Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie ou sur internet).

Nous disposons de la liste des associations.

Si vous envisagez de quitter la commune, merci de contacter la mairie pour faire le relevé d'eau et permettre le suivi des facturations. Cette attention évite bien des soucis.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE SORTIE DE TERRITOIRE - PASSEPORT

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Première demande ou carte cartonnée, fournir :

- extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance + copie du livret de famille pour les mineurs + jugement de divorce s'il y a lieu
- justificatif de domicile de – 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé
- 2 photos d'identité

Renouvellement, fournir :

- Carte sécurisée périmée
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile

Renseigner nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents

Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal et dossier de 1^{ère} demande à constituer.

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans).

Délai de réception : 5 semaines à compter de l'envoi du dossier complet en Sous-Préfecture.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des trente communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques.

Pour plus de renseignements, consulter le site : service-public.

SORTIE DE TERRITOIRE

Elle est obligatoire pour tout voyage à l'étranger d'un mineur n'ayant pas de passeport valide personnel sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale. Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une carte d'identité en cours de validité.

Elle est délivrée gratuitement par la mairie sur demande de la personne qui détient l'autorité parentale sur présentation de la carte d'identité du mineur, du livret de famille et si séparation d'une décision du juge attestant l'exercice de l'autorité parentale.

CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE

Ouest France : Jean Paul PINVIDIC

5 Gorréquer Huella à LA FOREST LANDERNEAU

☎ 02 98 20 38 40

jeanpaulpinvidic@yahoo.fr

Le Télégramme : Laurent SEITE

1 Résidence rurale à SAINT URBAIN

☎ 02 98 25 03 32

seite.laurent484@orange.fr

ETAT CIVIL DU 1er TRIMESTRE 2011

Naissances :

Le 11 février : Salomé UGUEN, 3 rue des Garennes

Le 25 février : Maïna, Piera-Lina TOSATTI

Mariages : Néant

Décès :

Le 12 janvier : Pierre Didier Auguste ABEGUILE, Kerglouaran

Le 14 janvier : Jean Pol Kerriou, 2 Route d'Irsiry

Le 10 février : Catherine YVINEC, épouse KEROUANTON, Kerbrug

Le 22 mars : Henri, Francis, Louis, Marie JONCOUR, Le Keff

URBANISME –ENREGISTRES EN MAIRIE

DEPOT DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Garage : Ronan DONVAL, Keressa

Extension du restaurant scolaire : commune de La Martyre, 1 route de La Roche

Extension de la maison d'habitation : Mickaël VAILLANT, Kerestec

DEPOT DES DECLARATIONS DE TRAVAUX

Abri de jardin : Olivier TRANCHAND, Route de Ploudiry

Changement fenêtres et portes sur maison et garage : Raymond EMILY, Dirinon-maison place de l'église

ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 24/01/2011 à la mairie de Loc Eguiner

Chlore libre : < 0.4 mg/LCl2

- Chlore total : 0.4 mg/LCl2
- pH : 7.5 unitépH
- Nitrates : 22 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité. L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

HORAIRE DES DECHETTERIES DE St ELOI (Plouédern) et DAOULAS

Du 01/11 au 28/02	Du 01/03 au 31/10
9h-12h // 14h-7h30	9h-12h // 14h-19h

RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Ordures ménagères : lundi après-midi au domicile

☞ ECO-POINT, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau :

- ⊙ les bouteilles plastiques,
- ⊙ le verre
- ⊙ le papier
- ⊙ les textiles

☞ Aire intercommunale de Keravel, route de Ty-Croas :

- ⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas

- ⊙ Autres déchets

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Si vous vous apercevez que les colonnes de tri sont pleines, merci de le signaler en mairie. Ne déposez pas des cartons ou sacs au bas des colonnes, ayez un geste citoyen jusqu'au bout.

COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : 02 98 21 34 49 – ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

LA LUTTE CONTRE LE BRUIT...RAPPEL

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment, tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

AU FIL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 28 janvier et 18 février 2011

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

ENQUETE PUBLIQUE DE ROHOLLOC : RESTRUCTURATION DE L'ELEVAGE

Le Conseil municipal émet un avis favorable au dossier d'enquête publique ouvert sur la commune pour la demande de restructuration de l'élevage porcin de la SCEA DES AJONCS à Roholloc. Le dossier concerne le rapatriement de l'élevage porcin loué à Mespot en Ploudiry sur le site de Roholloc.

CONTRAT POUR CAPTURE D'ANIMAUX ERRANTS

Le Conseil a décidé de souscrire un contrat avec une fourrière « Chenil Service » de Quimper pour la capture des animaux errants et notamment les chiens qui seront signalés en mairie.

Le tarif s'élève à 681 € HT pour un an.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ECOLE ST JOSEPH

Le Conseil augmente la subvention à l'école St Joseph et la fait passer de 500 € à 510 € par élève domicilié à La Martyre. La contribution financière s'élève donc à 26 010.00 € pour 51 élèves concernés.

VOTE DE LA TAXE DE RACCORDEMENT ET DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil décide d'augmenter ses tarifs de 3 %. La taxe de raccordement s'élève désormais à 1 525.00 € et la redevance à 1.25 € / m3 d'eau consommée.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU COMITE DE TERRITOIRE DE LA CCPLD

Le Conseil nomme Armelle Tanguy pour tenir ces fonctions.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Le budget de fonctionnement est voté en équilibre à la somme de 673 676 €.

Le budget d'investissement s'équilibre pour un montant de 769 246 €.

Le gros chantier de cette année est l'extension du restaurant scolaire

☞ report budget 2010 : 335 059 €

☞ inscription 2011 : 187 226 €

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DES OPERATIONS 2010

Budget assainissement

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
dépenses	recettes	dépenses	recettes
20 888.38 €	21 886.63 €	19 786.41 €	59 790.10 €
Excédent de clôture : 998.25 €		Excédent de clôture : 40 003.69 €	

Budget communal

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
dépenses	recettes	dépenses	recettes
569 225.20 €	675 531.63 €	364 885.04 €	322 542.40 €
Excédent de clôture : 106 306.43 €		Besoin de financement : 42 342.64 €	

VITESSE REDUITE DANS LE BOURG

Un aménagement de sécurité est décidé, route de La Roche, au bourg de La Martyre afin de réduire la vitesse des véhicules.

Deux établissements importants, l'école privée Saint Joseph et la Maison des Enfants se trouvent en bordure de cette voie.

Cet aménagement comporte deux volets :

☞ Auprès de l'école, afin de casser complètement la vitesse, deux stops sont implantés au carrefour avec la rue de l'Enclos. L'un arrête les véhicules venant de La Roche Maurice et l'autre, ceux de la rue de l'Enclos. L'équipement en panneaux de signalisation verticale comporte aussi l'annonce de l'école.

☞ Entre l'entrée de l'agglomération et la Maison des Enfants, un plateau technique (coussin Berlinois) est installé au centre de la chaussée imposant une voie unique avec sens prioritaire. Cet équipement est bien sûr complété par de la signalisation verticale « zone 30 km/h » qui est établie jusqu'au centre bourg, de la signalisation horizontale (bandes blanches) et des bornes qui matérialisent le rétrécissement de chaussée.

Par ailleurs, les élus ont souhaité imposer une vitesse de 30 km/h pour la traversée du bourg.

Ces nouvelles dispositions doivent permettre un meilleur respect du déplacement de chacun en toute sécurité.

MESURE FACE A LA DIVAGATION DES ANIMAUX ERRANTS

La commune vient de signer une convention avec la SA CHENIL SERVICE, fourrière animale de QUIMPER qui recueille les animaux errants sur la commune **signalés par la mairie**.

Si vous appelez la mairie, votre nom, numéro de téléphone et le lieu où le technicien trouvera l'animal lui seront transmis. Ceci afin que la capture soit efficace.

Une fois l'animal pris en charge par Chenil Service, celui-ci recherche le propriétaire pendant 8 jours. Passé ce délai, il est proposé à une Association de Protection Animale pour adoption.

Si le propriétaire est trouvé, il doit s'acquitter du forfait fourrière : 83 €, tatouage au dermographe : 54 €, identification puce électronique : 62.50 €, forfait visite vétérinaire : 76 € Vaccin rage + passeport : 40 €. L'animal est à récupérer à Quimper. Ces tarifs sont valables pour l'année 2011.

La mairie n'hésitera pas à faire appel à ce service. Soyez vigilant avec « vos protégés » afin de leur éviter ce genre d'intervention et pour vous, des frais inutiles.

ENQUETE PUBLIQUE du SCOT du lundi 11 avril au vendredi 13 mai 2011

Le dossier d'enquête publique du SCOT sera consultable dans les 89 mairies du Pays de Brest et au siège des 7 communautés. Le SCOT est en ligne sur le site internet www.pays-de-brest.fr. Les observations pourront être consignés dans des registres d'enquête aux permanences des sièges de communautés et notamment à Landerneau : Communauté de communes du Pays de Landerneau/Daoulas, maison des services publics 59 rue de Brest. La commission d'enquête s'y tiendra le mardi 12/04 de 9 h 00 à 12 h 00 et le mercredi 04/05 de 14 h à 17 h.

Pour tout renseignement : Syndicat mixte des communautés du Pays de Brest – 43 E rue Branda – Brest Tél. : 02 98 00 62 30 Fax : 02 98 43 21 88 contact@pays-de-brest.fr

HORAIRE DES MESSES DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL DU PLATEAU DE PLOUDIRY

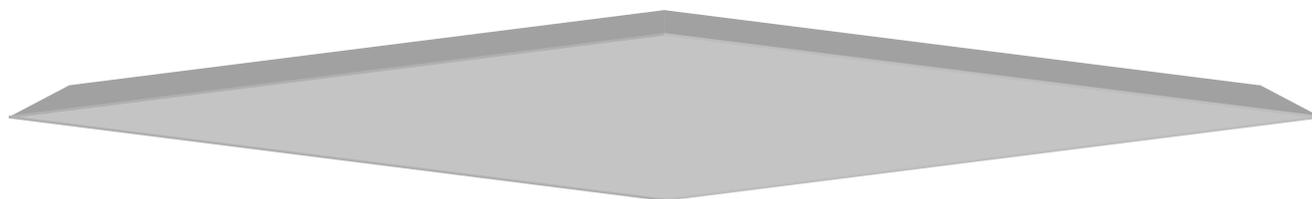
DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	TREFLEVEZ	LE TREHOU
AVRIL 2011					
Dimanche 03				10 h 30	
Dimanche 10	10 h 30*				
Dimanche 17	10 h 30				
Vendredi 22 Célébration pénitentielle	15 h 00				
Samedi 23		20 h 00 Vigile Pascale			
Dimanche 24			10 h 30 Pâques		
MAI					
Dimanche 1 ^{er}				10 h 30	
Dimanche 8	10 h 30*				
Dimanche 15	11 h 00				
Dimanche 22		10 h 30			
Dimanche 29			10 h 30		
JUIN					
Dimanche 2	10 h 30*			10 h 30 Ascension	
Dimanche 5	10 h 30*				
Dimanche 12	10 h 30 Pentecôte				
Dimanche 19		10 h 30			
Dimanche 26				10 h 30 Pardon	
JUILLET					
Dimanche 3			10 h 30		
Dimanche 10	10 h 30*				
Dimanche 17	10 h 30				

L'église du Tréhou est fermée pour travaux, dès la réouverture, les célébrations reprendront aux dates mentionnées par un astérisque * dans la colonne Ploudiry.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CANTONALES

Date	Manifestation	Lieu	Association
AVRIL			
Dimanche 17	Kig ha farz	MDP La Martyre	Mein ha Diri
Samedi 23	Concert pour l'asso. RETINA	MDP La Martyre	Chorale Air du temps
Samedi 23	Jambon à l'os	Salle St Ildut (Sizun)	Hand Ball
Samedi 23	Veillée Pascale	Salle communale Tréflévénez	Asso. Minihi

<i>Suite</i>			
Dimanche 24	Chasse à l'œuf de Pâques	Le Tréhou	Comité des fêtes
Jeudi 28	Concours interne pétanque	MDP La Martyre	Les aînés ruraux
MAI			
Samedi 30/04 et Dimanche 1er	Concours canin	Terrain du Bois noir	Club canin de La Martyre
Dimanche 8	Tro Logui : rando et repas	Salle communale	asso. de quartier
Dimanche 15	Course cycliste	La Martyre	Comité d'animation
Dimanche 15	Vide grenier	MDP La Martyre	APE
Samedi 28	Inter village (à confirmer)	St Eloy	
JUIN			
Samedi 4	Tournoi de hand sur herbe	Sizun	Hand
Jeudi 9	Concours de pétanque	Tréflévénez	Aînés ruraux
Jeudi 16	CA départemental	Foyer St Pierre	UNC
Vendredi 17	Dessins d'enfants	Le Tréhou	Mein Glaz
Dimanche 19	Randonnées pédestres	Sizun	Hand
Dimanche 19	Course cycliste	Ploudiry	Les chasseurs
Dimanche 26	Kermesse	Salle Omnisport	APE publique
Dimanche 26	Kermesse	MDP	Ecole St Joseph
Dimanche 26	Fêtes locales	Le Tréhou	Comité des fêtes



Le Club Canin de La Martyre organise

**le 30 avril et dimanche 1^{er} mai 2011
un concours d'obéissance au terrain du Bois Noir de La Martyre**

Au programme :

- ♦ le samedi après-midi : CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation) et brevet d'obéissance
- ♦ le dimanche toute la journée : concours d'obéissance.

L'obéissance a pour objectif de permettre à tout propriétaire de chien de mieux comprendre et de communiquer avec lui, au travers d'exercices simples, sans contrainte et accessibles à tous, afin de vivre en totale complicité avec son compagnon.

Nous vous invitons à venir découvrir cette discipline ; il vous sera demandé de tenir vos compagnons à quatre pattes en laisse afin de ne pas perturber le concours.

Entrée gratuite – Ouvert à tous.



Club des bruyères La Martyre-Tréflévénéz

Au cours de l'assemblée générale, du jeudi 13 janvier, à la Maison du Plateau, le club a pris le nom de « **Club des Bruyères** ». à l'issue d'un vote à bulletin secret, et après plusieurs mois de consultation des adhérents.

Au cours de cette assemblée générale, le 1/3 sortant du conseil d'administration, est reconduit dans ses fonctions. Un nouveau membre est élu, en remplacement de Monique Moysan démissionnaire, pour raison de déménagement. Elle est remplacée par Jean Yves Roudaut. Le bureau est donc à nouveau composé de 13 membres.

L'assemblée générale de « **l'association des clubs des aînés ruraux du secteur Haut-Elorn** », a eu lieu le lundi 28 février à Loc-Eguiner. Françoise Vaillant est élue membre du conseil d'administration et représente le club avec le président, Robert Tourbot.

Les Aînés Ruraux du Finistère ont mis en place **une initiation à l'informatique, pour les adhérents intéressés**. Sur le « plateau », une équipe de 10 personnes de La Martyre, Tréflévénéz, Le Tréhou, a déjà participé à 3 séances le vendredi après-midi. Six autres séances doivent suivre jusqu'au vendredi 13 mai.

Merci à la municipalité de Tréflévénéz, qui met une salle équipée à disposition.

A partir du mois de septembre, une autre équipe doit être constituée pour bénéficier de la même initiation.

Le **jeudi 21 avril**, un concours de pétanque sera organisé, à Tréflévénéz, avec repas au restaurant

La sortie de printemps est prévue le **mardi 17 mai**, en direction de la région de Carhaix.

-PLEVIN (22) musée des automates

PLOURACH(22) déjeuner

LOCARN (22) qui possède un riche patrimoine naturel et historique (chapelle, roue à Carillon, menhirs, gorges, landes.... Visite en car)

CARNOËT(22) **La Vallée des Saints**,...actuellement une quinzaine de statues de Quelques 3 mètres de haut... d'autres en cours de réalisation...

Un challenge de pétanque va être lancé le **jeudi 9 juin**, à Tréflévénéz. Il se poursuivra, les jeudis **16 juin, 23 juin, 30 juin**, et se terminera le jeudi **7 juillet** à la Maison du plateau

Le mercredi **30 juin**, les clubs se retrouveront pour une journée de l'Amitié, à la salle « Avel-Vor » de Plougastel-Daoulas.



Challenge de pétanque 2010

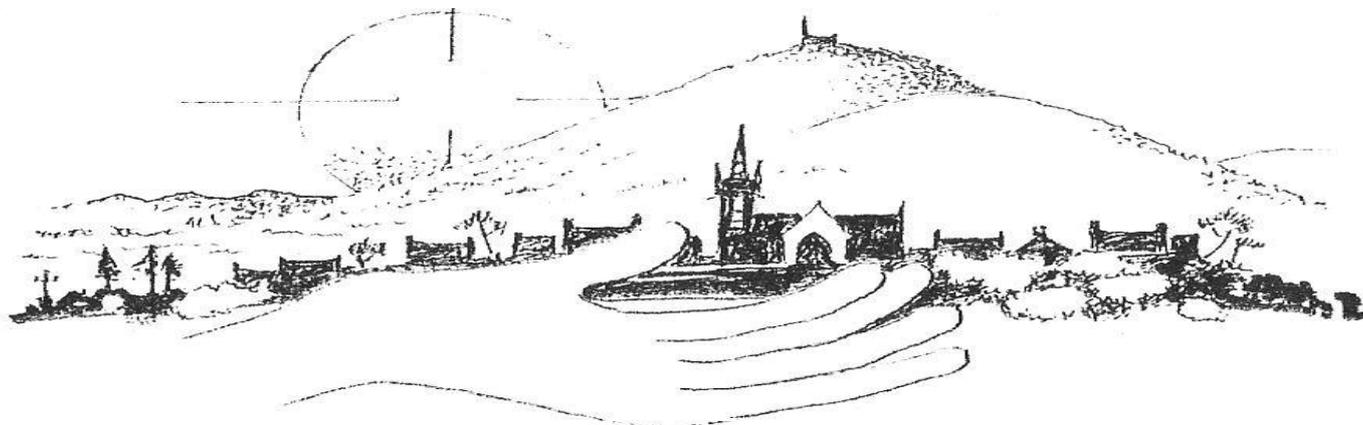


Merci à M Yvinec et J Thomas



Initiation à l'informatique

Ensemble Paroissial du Plateau



Le 15 mai prochain, l'Ensemble Paroissial du Plateau, qui regroupe les cinq paroisses de Ploudiry, La Martyre, Le Tréhou, Loc-Eguiner et Tréflévénez, reçoit l'Ensemble Paroissial Saint Yves, de Quimper-Ouest, regroupant les paroisses de Penhars, Pluguffan, Plomelin, dans le cadre des « VISITATIONS » de MISSION 2012 de notre Diocèse

La messe de **10h30** sera célébrée à **11 heures** pour l'occasion

La population des cinq paroisses est conviée à cette journée qui doit se dérouler de la manière suivante :

- 10 heures : accueil de l'ensemble paroissial St Yves(Café)
- 11 heures : Messe à l'église de **Ploudiry**
- 12h30 : Apéritif
- Pique-nique en commun au foyer Saint-Pierre
- Animations
- Echanges entre les groupes
- 16h : visite commentée de l'église de La Martyre. suivie de
- L'Action de grâces
- 17h30 : Départ des visiteurs

D'autres renseignements seront donnés dans les semaines à venir, au cours des messes et dans la presse.

Chacun est invité à cette journée de convivialité et d'échange

L'équipe Pastorale



SABANA Festival, 4ème Edition Journée Solidaire pour le Rwanda.

SAMEDI 27 Aout 2011

**Maison Du Plateau
La Martyre.**

L'association Mignoured Solidarité Rwanda et l'organisation de SABANA Festival, remercient tous ceux qui ont pu participer de près ou de loin à la mise en place au fil des années de ce festival solidaire pour le Rwanda.

Cette année encore, nous avons décidé de repartir pour ce voyage vers les terres du soleil et de faire découvrir ce continent.

Durant cette journée, vous pourrez découvrir un marché Africain rythmé au son des percussions avec différentes animations tant musicales que sportives. Un repas Africain vous sera proposé par la suite ainsi qu'un concert de solidarité qui conclura cette journée magnifique.

Afin de poursuivre la mise en place de cette édition, nous recherchons toutes idées, partenariats, personnes motivées pour nous donner un coup de main (matériel, humain, financier). Des réunions d'information seront mises en place durant l'année et ouvertes au public. (Les dates seront communiquées par voie de presse)

Nous vous donnons rendez-vous le 27 Août 2011

Org : Association Mignoured Solidarité Rwanda

Contact sur le plateau :

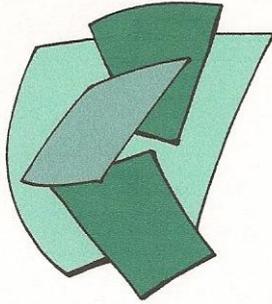
Guilpain Thomas au 06 03 43 73 83

solidarite-rwanda@live.fr

Vice président de Mignoured Solidarité Rwanda

Organisateur de SABANA Festival.

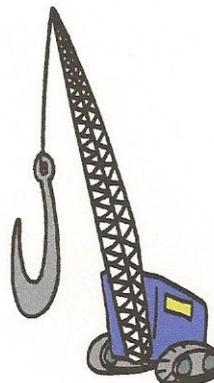
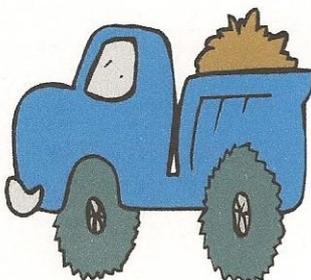
Association « Mignoured Solidarité Rwanda 11 Rue Ar Feunteun 29200 Brest 06 03 43 73 83



COLLECTE DE JOURNAUX

Le club de hand Ploudiry/Sizun, l'école privée et l'école publique organisent une collecte de journaux, les samedis 16 avril, 30 avril et 14 mai de 10h30 à 12h, à la salle de sport de Ploudiry. Sont exclus de la collecte toutes les autres sortes de papiers (publicités, carton...)

Une collecte de ferraille est également organisée le samedi 25 juin. Pensez à mettre de côté dès à présent gazinière, machine à laver, voiture, portail...



SAMEDI 23 AVRIL 2011

A la Maison du Plateau

A 20 h 30

**CONCERT de la CHORALE « L’AIR DU TEMPS » et de la
CHORALE de DAUMERAY**

AU PROFIT DE L’ASSOCIATION RETINA

ENTREE LIBRE = DONNS



PROGRAMME DU GRPP

Date	Lieu	Rendez-vous	Organisation
Randonnées du jeudi après-midi à 14 h 00			
14/04	Loqueffret	Bourg- convoiturage gare de Sizun à 13 h 15	Y.Gendron et J. Cariou
28/04	Vallon de Stangalard	Parking de Tourbian-Cov. Intermarché Land. 13h30	J. Le Lann et J. Kerreneur
12/05	Kerlouan	Bourg Place Chapelle Se Anne-Cov.Magasin vert 13h15	R. Ily et B. Abalain
26/05	St Derrien	Bourg	B. Abalain et P. Le Dall
09/06	Logonna Daoulas	Parking route de l’Hopital Camfrouit	J. Cariou et J. Le Lann
08/09	Plougastel	Parking Leclerc à 13 h 30	M. Abgrall et Y. Gendron
Randonnées du mardi après-midi à 14 h 00			
19/04	Dirinon	Bourg –Parking derrière pharmacie	M. Abgrall et R. Ily
03/05	La Roche Maurice	Bourg	J. Kerreneur et F. Abhervé
17/05	Daoulas	Place du marché	J. Cariou et M. Abgrall
31/05	Loc Eguiner	Bourg	B. Abalain et P. Le Dall
13/09	La Martyre	Bourg	J. Le Lann et P. Le Dall
Randonnées du dimanche après-midi à 14 h 00			
25/04 lundi	Le Folgoët	Parking de la basilique	R. Ily et M.C Kerbrat
22/05	Lilia Plouguerneau	Port de Lilia	S. Caradec et D. Guével
05/06	Trémaouezan Langazel	Bourg	J. Cariou et J.Kerneis
19/06	Douarnenez	Sortie de fin de saison	Voir programme
03/07	Rosnoën	Faou-Parking de la gendarmerie	J. Cariou et J.Kerneis

"Randonnées spéciales estivants" 2011

Le G.R.P.P. vous propose 3 Randonnées Guidées et Gratuites

↷ - 23 Juin à **Le Tréhou**: Départ à **14h00** Place de l'Eglise

↷ - 21 Juillet à **La Martyre**: Départ à **14h00** Place de l'Eglise

↷ - 18 Août à **Tréflévénez** : Départ à **14h00** Place de l'Eglise

Les municipalités offrent un pot de l'amitié à l'issue de la randonnée.

Pour tous renseignements :

Janine LE LANN – 5 rte du Keff – La Martyre - Tél. : 02.98.25.10.66

Randonnées du soir - organisation G.R.P.P. -

Tous les mardis soir du 1er Juin au 31 Août (1h30 à 2h00 de marche) avec **départ à 20h00 précises**

<i>Jour</i>	<i>Lieu</i>	<i>Rendez-vous</i>	<i>Guide</i>	<i>Téléphone</i>
07 Juin	Ploudiry	Place de l'Eglise	Bernard Abalain	02.98.25.11.39
14 Juin	La Martyre	Place de l'Eglise	Janine Le Lann	02.98.25.10.66
21 Juin	La Roche Maurice	Place de l'Eglise	Janine Kerreneur	02.98.20.41.64
28 Juin	Tréflévénez	Face à la Mairie	Jean Cariou	02 98 21 93 59
05 juillet	Loc-Eguiner	Face à la Mairie	Paulette Le Dall	02 98 68 21 26
12 Juillet	Le Tréhou	Face à la Mairie	Yves Gendron	02.98.68.82.13
19 Juillet	Ploudiry	Place de l'Eglise	Bernard Abalain	02.98.25.11.39
26 Juillet	La Martyre	Place de l'Eglise	Janine Le Lann	02.98.25.10.66
02 Août	La Roche Maurice	Place de l'Eglise	Janine Kerreneur	02.98.20.41.64
09 Août	Tréflévénez	Face à la Mairie	Jean Cariou	02 98 21 93 59
16 Août	Loc-Eguiner	Face à la Mairie	Paulette Le Dall	02 98 68 21 26
23 Août	Le Tréhou	Face à la Mairie	Yves Gendron	02.98.68.82.13
30 Août	Ploudiry	Place de l'Eglise	Bernard Abalain	02.98.25.11.39



Nouvelles de la section locale des Anciens Combattants de Ploudiry- La Martyre- Tréflévénez

1.- Assemblée Générale :

Les anciens combattants de la section Ploudiry - La Martyre – Tréflévénez se sont réunis le samedi 15 janvier en assemblée générale à la Maison du Plateau de LA MARTYRE, sous la présidence de Pierre Cocherel et en présence de Mr. Jean-Yves LEOST – Président Départemental Adjoint, de Jacques LE BIAN, Président du Secteur 12 de Landerneau, et de Mme Marie-Claude LE VEY, Responsable des veuves au sein de l'UNC Départemental. On notait également la présence des maires des trois communes, auxquels s'est joint par la suite Mr François MARC Sénateur et Vice-Président du Conseil Général.

En ouverture de séance le président après son mot de bienvenue a présenté ses vœux à l'assistance et remercié plus particulièrement les maires de leur présence mais aussi de leur participation tant physique que financière aux différentes manifestations de l'association.

Il a ensuite fait observer une minute de silence à la mémoire des camarades disparus au cours de l'année : Mr François KERBOUL, Mme Veuve Louise LE DROFF, et aussi le Maire Honoraire de LA MARTYRE, enterré la veille – Mr Pierre ABEGUILLE.

Le secrétaire Yves Le Lann a fait lecture du bilan des activités de l'année écoulée.

Il y a eu tout d'abord les manifestations patriotiques traditionnelles telles que la cérémonie du 11 novembre, mais aussi d'autres extérieures à la section; Comme le 70^e anniversaire du bombardier abattu au-dessus de l'Hôpital-Camfroust le 7 décembre – Le carrefour Opex à Briec de l'Odet le 18 septembre – Le congrès départemental le 25 avril à Concarneau et l'assemblée générale statutaire de l'UNC à Pont-Aven le 6 mars

Comme chaque année, il y eut aussi le concours de dominos du 28 février, à La Martyre et le 9 septembre la traditionnelle fête de l'amitié, qui a remporté un franc succès.

Mme Yvonne Le Garrec, trésorière a ensuite présenté le bilan financier de l'association, avec un solde légèrement positif pour l'année 2010.

Ce fut ensuite au président de lever un coin de voile sur le programme de l'année 2011, en mentionnant particulièrement le concours de dominos le 27 février à La Martyre, l'Assemblée statutaire départementale à Plabennec le 9 avril, La fête de l'amitié le 10 septembre à La Martyre, et en principe le 13 novembre à La Martyre commémoration du 11 novembre.

Les membres du tiers sortant ont tous été réélus à l'unanimité, deux nouvelles candidatures, en remplacement des démissions ont été élues, à savoir Mmes M.L. Calvez et M.F. Morizur. La prochaine réunion du bureau se fera le mercredi 8 février pour définir les différents postes à pourvoir.

A l'issue de cette Assemblée, Mr Jean-Yves LEOST Président Départemental adjoint a procédé à trois remises de décorations – La médaille de Bronze du Djebel à : Mr Lucien Donval – Mr Yves Le Lann et Mr Joseph Ollivier. (Notre photo)

Les décorés en présence du Président Pierre Cocherel et de Mr Jean-Yves LEOST.

De G à Droite –

--Yves Le Lann

--Lucien Donval

--Joseph Ollivier

Et Yves Lammer Porte drapeau.



2.- Concours de dominos :

Le dimanche 27 février à La Martyre avait lieu le traditionnel concours de dominos, qualificatif pour le championnat de France. C'est avec 60 équipes (120 joueurs) que les jeux se sont déroulés à la Maison du Plateau, et ce dans une excellente ambiance. Beaucoup de gens du Plateau bien sûr, mais aussi de Guissény à Plourin les Morlaix en passant par Mespaul ou Plougastel-Daoulas

Comme de coutume le concours s'est déroulé en quatre parties de douze coups à la mêlée.

La victoire est revenue à MM. THEPAUT - BRELIVET de Plabennec

Le 2ème prix attribué à MM. COAT - KERDRAON du Folgoët

Le 3ème prix à MM. BIHAN - DENNIEL de Pencran

Le 4ème prix à MM. LE BRAS – LE GUEN de Guipavas

La coupe communale a été remportée par Yves LAMMER et Jean LE CANN de La Martyre



Les vainqueurs de la coupe communale avec le Président.

3.- Quelques dates à retenir : -

- Samedi **9 mars** – Assemblée Générale Statutaire de l'UNC a PLABENNEC

- Samedi **10 septembre** – Fête de l'Amitié de tout le secteur 12 à LA MARTYRE

- Dimanche **13 novembre** (en principe) – Commémoration du 11 Novembre à LA MARTYRE

SABDARIFFA

L'association SABDARIFFA a mené à bien sa première action en faveur du village d'Akradio, en Côte d'Ivoire. En effet, le 14 février dernier, le bus mis à disposition par le SIPP est arrivé au village et a été officiellement remis aux responsables du comité de gestion.

Notre correspondant sur place, Raoul Sié, nous a fait parvenir des photos de la fête qu'a été pour les enfants cette remise officielle.



La remise officielle du bus à Akradio, devant les enfants

Les membres de l'association se réjouissent du succès de cette opération qui a pu être menée à bien malgré un contexte politique très difficile dans le pays. Le fait d'avoir sur place un correspondant que nous connaissons permet d'avoir un retour précis sur la portée de nos actions. Le comité de gestion d'Akradio va maintenant organiser l'utilisation de ce nouveau mode de transport pour les enfants devant se rendre à l'école à Abidjan. Nous espérons que le conflit que connaît actuellement le pays ne sera pas un obstacle à cette mise en place.



La compagnie Jalloré à la Maison du Plateau (photo Ouest France)

Dans le même temps, l'association a organisé une soirée africaine à la Maison du Plateau. Animé par la Compagnie Jalloré et les musiciens sénégalais de groupe N'Dar en résidence pour un mois à Brest, ce moment très convivial et chaleureux a permis à tous d'apprécier la souplesse et l'agilité des danseurs ainsi que le sens du rythme des percussionnistes. Cette soirée, même si elle n'a pas permis d'engendrer de bénéfices, a été un grand moment d'échanges et de découverte

L'association continue sa réflexion autour du projet de transformation des plantes endémiques de la région d'Akradio en poudre pouvant être conditionnée sous forme de gélule pour la médecine traditionnelle africaine. Pour ce faire, nous sommes en lien avec un lycée professionnel du 13^{ème} arrondissement de Paris spécialisé en génie des procédés et génie chimique (deux établissements en France). La faisabilité du projet est bien réelle mais sa mise en place ne sera possible que lorsque la situation politique du pays sera stabilisée.

Malgré ces difficultés, l'association reste mobilisée pour aider le village d'Akradio car nos actions sont à visée humanitaire et s'adressent à une population qui souffre des conflits actuels.

INFORMATIONS DIVERSES

La récupération de bouchons en liège pour une isolation écologique s'implante sur LA MARTYRE

Vos bouchons en liège sont précieux ! Ne les jeter plus, donner-leur une seconde vie en les recyclant !

Qu'est-ce que le liège ?

Le liège est un matériau issu d'un arbre, le chêne-liège. Il est chargé de protéger l'arbre des insectes, du froid et des intempéries tout en lui permettant de respirer par les trous du liège. Le liège est ensuite retiré de l'arbre par une opération appelée « démasclage ». Le liège ainsi récolté est transformé soit en granulés (pour l'isolation thermique) soit en bouchons.

Pourquoi le récupérer ?

Le liège est un excellent isolant écologique, imputrescible, difficilement inflammable, qui ne se tasse pas et qui ne craint pas les rongeurs. Il a pour seul défaut un coût élevé et une production limitée et d'ailleurs presque inexistante en France.

Ce matériau est cependant très souvent présent autour de nous et particulièrement sur nos tables car il reste utilisé, brut ou reconstitué, pour boucher bon nombre de bouteilles. Broyé, ces bouchons deviennent du liège « en vrac » qui peut notamment être utilisé en isolant plancher ou de plafond.

A quoi il sert ?

Ce liège issu des bouchons et transformé en isolant servira en phase expérimentale pour la construction de logements en habitat groupé sur Loperhet. *Ecocum* est un projet d'habitat groupé écologique, solidaire dont les logements sortiront de terre en 2011. Par la suite, il sera utilisé pour l'isolation de logements occupés par des personnes à faible revenu.

Où le déposer ?

Sur la commune, les deux directrices des écoles (le Regroupement Pédagogique Intercommunal et l'école Saint Joseph), ont accepté d'expérimenter cette action.

A cet effet, deux contenants, construits par *Le Boulon* activité développée au sein de Culture et Liberté, vont être mis en place dans les écoles, permettant aux enfants de déposer leurs bouchons.

Une présentation physique de l'opération sera faite dans les écoles, en fonction de leurs disponibilités. Si l'opération trouve son succès, il sera possible que d'autres lieux de dépôts soient mis en place.

Qui sont les partenaires ?

Différents partenaires organisent cette opération :

- **Association Culture et Liberté, recyclerie Le Boulon** – Centre d'activités de Beg Avel Ateliers n° 1 et 2 – 4 rue Champlain – 29200 Brest. 02.98.05.34.45
- **Les Compagnons Bâisseurs Bretagne** – Etablissement du Finistère 13 rue Danton- 29200 Brest. 06.33.92.99.18
- **Approche Eco-Habitat** – 10 rue de la Tannerie – 29600 Morlaix.
- **Ecocum** – 56 rue du Fogot – 29470 Loperhet. 02.98.47.44.97 / 02.98.07.08.94

En pratique :

- Si vous êtes un professionnel (restauration, caviste, ou commerçant de l'alimentaire notamment) vous pouvez prendre contact avec l'association Culture et Liberté 25 rue du Docteur Pouliquen 29200 BREST ou Ecocum.

- Si vous êtes un particulier, vous pouvez remettre vos bouchons aux écoles ou aux adresses suivantes :

- o Le Boulon
- o L'association Culture et Liberté
- o L'ADESS Pays de Brest- 49 rue Robespierre – 29200 BREST
- o L'association Cyber@cteurs – 18 rue Sainte Catherine – 29000 QUIMPER
- o La SCOP la Maison du Cidre – La ferme de Kermarzin, à l'entrée de la presqu'île de Crozon, sur la Route Brest/ Argol.

Ou contacter Ecocum si vous ne pouvez pas vous déplacer.



Communiqué de presse d'



Agence de Maîtrise de l'Energie et du Climat du Pays de Brest

Travaux d'économie d'énergie : informez vous !

Deux fois par mois, à la maison des services public de landerneau, un expert sur les questions d'énergie dans l'habitat, est mis à disposition afin de vous aider à adopter les meilleurs choix techniques et à décrypter le discours des commerciaux sur les économies d'énergie.

**Les 1^{er} et 3^{ème}
mercredis du mois**

de 9 h à 12 h

**à la Maison des Services
Publics à Landerneau**

Tout public

Contact :
Ener'gence
02 98 33 15 14
contact@energence.net

Nous construisons ou rénovons nos bâtiments pour durer une cinquantaine d'années. La raréfaction des ressources et l'augmentation du prix des énergies doivent donc nous pousser à réfléchir sur les performances thermiques des nos logements. Pour répondre à ces enjeux, de nombreuses solutions commerciales parfois inadaptées sont proposées aux particuliers. Afin d'y voir plus clair, Un conseiller énergie d'Ener'gence vous apporte des conseils neutres et gratuits :

- Sur les solutions techniques les plus pertinentes permettant de réduire ses consommations d'énergies (isolation, ventilation, chauffage, eau chaude sanitaire, électricité spécifique...)
- Sur l'opportunité d'installer des équipements utilisant les énergies renouvelables (solaire thermique, bois, photovoltaïque...)
- Et sur les aides existantes (crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro...)

Le conseiller sera présent de 9 h à 12 h à la maison des Services Publics de Landerneau, tous les 1er et 3ème mercredis du mois.

Sur inscription, un Bilan Thermique Simplifié Dialogique[®] peut vous être proposé gratuitement. Il s'agit d'un diagnostic permettant d'appréhender de manière globale les travaux de maîtrise de l'énergie qui peuvent être mis en œuvre dans l'habitation (un questionnaire préalable est à retirer auprès d'Ener'gence).

Ener'gence en bref : l'Agence de Maîtrise de l'Energie et du Climat du Pays de Brest est une association loi 1901, soutenue par BMO, le CG29, la Région Bretagne, l'ADEME ainsi que différentes collectivités territoriales et acteurs locaux de l'énergie, de l'habitat et des transports. Elle oeuvre pour la maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables. L'ESPACE **INFO→ÉNERGIE**, qui propose un conseil neutre et gratuit, est ouvert au grand public tous les jours, sans rendez-vous, à l'agence ou par téléphone, de 13h30 à 17h30.

78, rue Jean Jaurès – 29200 BREST

Tél. : 02 98 33 15 14 – Fax : 02 98 43 08 37- mail : contact@energence.net – site. : www.energence.net

L'Association EPAL, basée à Brest, Rennes et Vannes, recrute pour son secteur Vacances et Tourisme Adaptés, des animateurs pour encadrer des séjours de vacances proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap.

500 postes à pourvoir. 130 séjours de 7 à 15 vacanciers se déroulant du 24 juillet au 20 août 2011 sur 2, 3 ou 4 semaines.

Conditions : Motivation pour s'investir sur ce type de projet, + de 21 ans, permis B + de 1 an, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitée. Obligation de suivre une formation (gratuite) dispensée sur Brest ou Rennes.

Pour plus de renseignements et postuler en ligne : www.epal.asso.fr ou envoyer lettre et CV :

Laurent CANNIC

Responsables Vacances et Tourisme Adaptés

10 rue Nicéphore Niepce BP2

29801 Brest Cedex 09

DESHERBAGE DE VOTRE JARDIN

Avec l'arrivée du printemps, la végétation se réveille et recommence à pousser.

Pour limiter les risques de pollution des eaux et de votre environnement par les pesticides (désherbants notamment), il convient d'utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique, comme par exemple :

- désherbage manuel (binage, sarclage)
- désherbage thermique à flamme sur les bordures
- balayeuse sur les surfaces imperméables (arrachage de la mousse et des herbes)
- désherbeur mécanique sur les stabilisés et graviers
- débroussailleuse
- etc.

L'utilisation de ces techniques alternatives de désherbage se justifie d'autant plus que, depuis février 2008, la réglementation interdit toute utilisation de pesticides (désherbants, anti-mousse, insecticides, ...) à proximité de l'eau.

De même, depuis décembre 2008, l'utilisation de désherbants à base de diuron est interdite.

Si vous possédez des désherbants en contenant (composition indiquée sur l'emballage), vous pouvez les rapporter en déchetterie.

Et chez vous ?

Dans votre jardin, vous pouvez aussi désherber sans désherbants en utilisant, par exemple, de l'eau bouillante ou un désherbeur thermique à flamme sur les joints entre les pavés, ou encore un couteau à désherber dans les graviers ou les pelouses.

Le rotofil (débroussailleuse à fil) ou la tondeuse peuvent également être utilisés pour limiter la pousse des herbes sur les allées.

Sur les parterres, après avoir bien préparé la terre et fait vos plantations, un paillage peut être mis pour recouvrir la terre et ainsi éviter la pousse des herbes indésirables.

Voici quelques exemples de paillages qui peuvent être utilisés : écorce de pin, paille, causses de sarrasin, feuilles mortes, tontes sèches de pelouse.



*Paille
de lin
sur un
parterre*



*Couteau à
désherber*

CLIN D'ŒIL



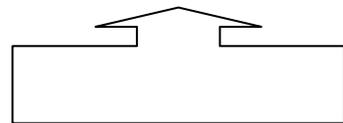
Visite au doyen M. François Podeur de Kerfeunteun et à sa fille de la Municipalité accompagnée de M. Tourbot du CCAS



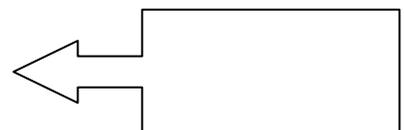
De même, Mme Yvonne Abgrall du Keff et sa fille ont reçu les représentants de la commune



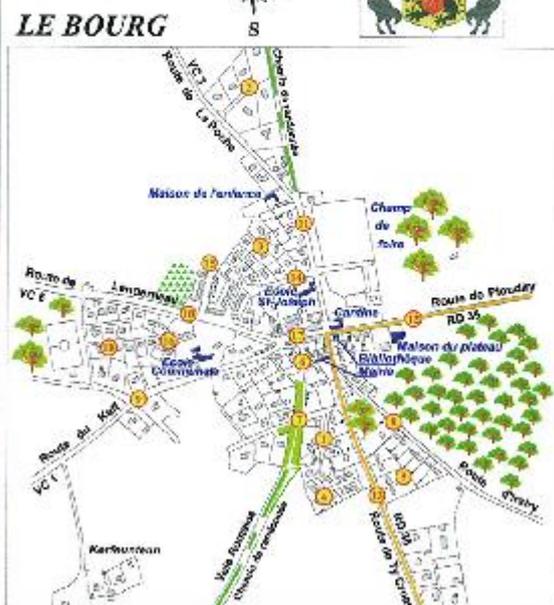
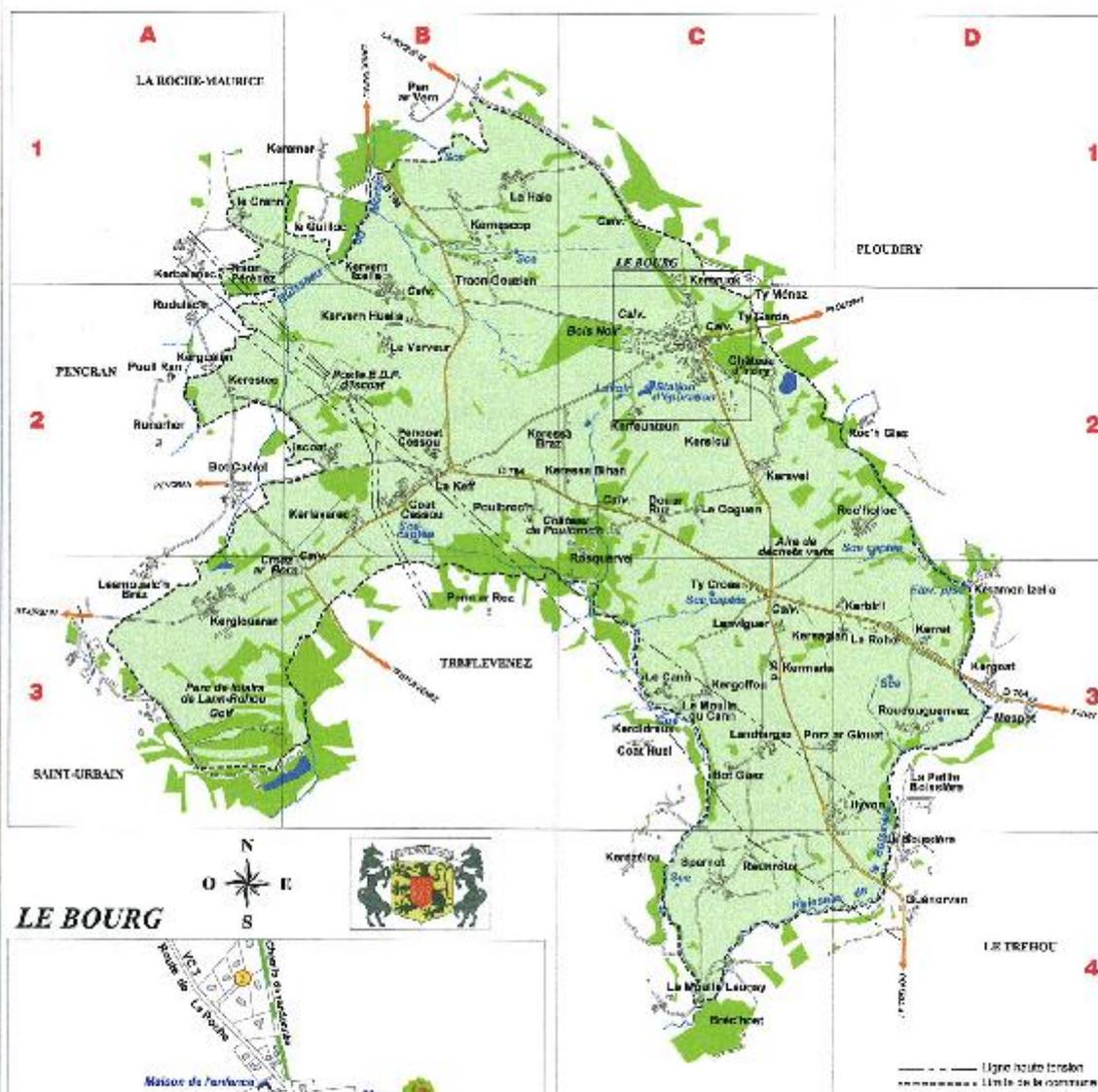
A la mi-carême, les enfants de l'École St Joseph se sont déguisés et ont été les vedettes des appareils photos des parents



Des nouveaux aménagements ont été installés route de La Roche pour diminuer la vitesse des véhicules aux abords de l'école St Joseph et ceux de la Maison des enfants à Kerbrug.



Commune de LA MARTYRE

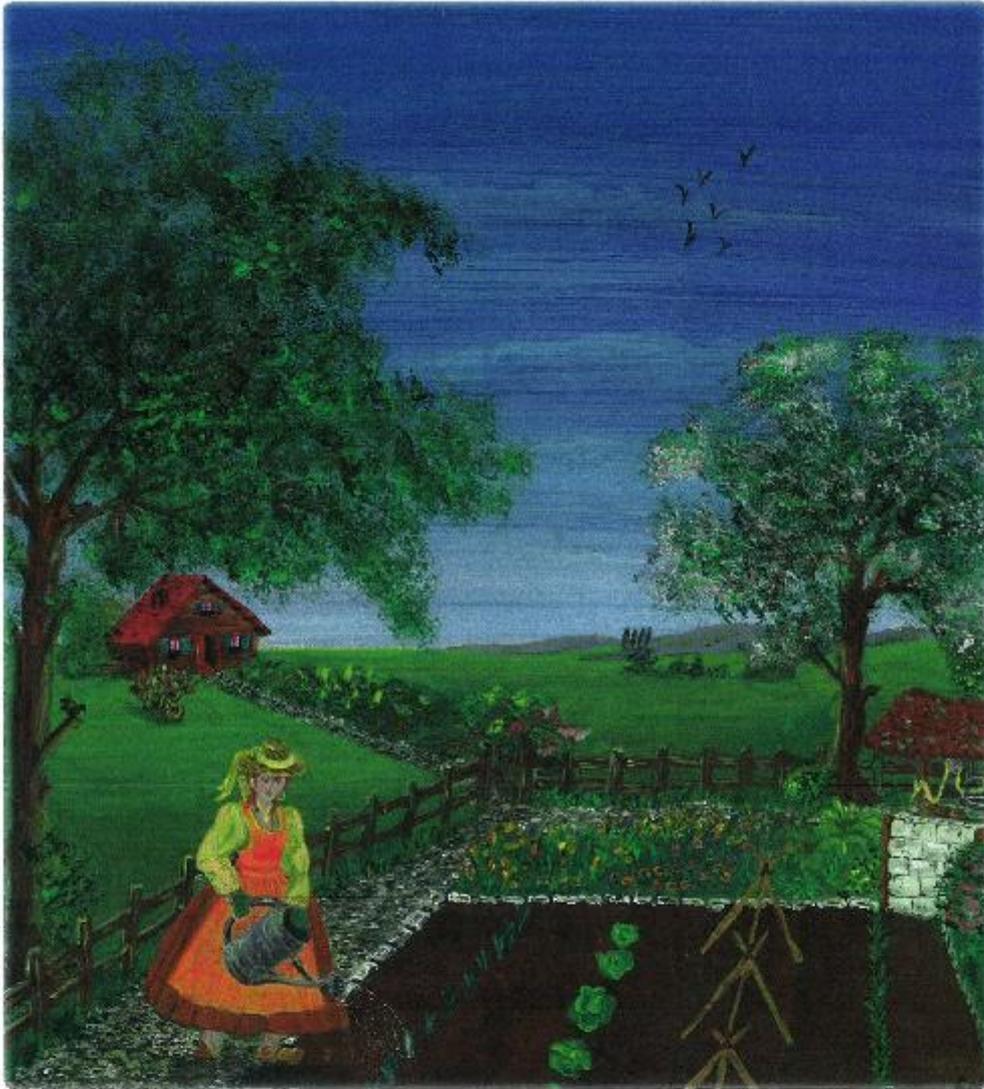


VOIES

Aux Moux Chétes	01
Karbrack	02
Boz Bihan	03
L'Orme au Biez	04
Les Jardins du Bourg	05
Place de l'Église	06
Place du Danz	07
Route d'Istivy	08
Route du Koff	09
Route de Landreseau	10
Route de La Roche	11
Route de Ploudry	12
Route de Ty Cross	13
Rue de l'Église	14
Rue des Garennes	15
Rue des Ormes	16
Rue Saint-Salomon	17
Verrière des Frénes	18

LIEUX-DITS

Boz Guac	03	Landargaz	08
Ch'Église de l'Église	04	Lanvignac	09
Ch'Église d'Istivy	05	La Gann	10
Coat Coezou	06	Le Dognon	11
Douze Rue	07	Le Grand	12
Jacquet	08	Le Moulin du Carré	13
Karvel	09	Le Moulin de Landray	14
Karbré	10	Le Koff	15
Karbrack	11	Le Rocher	16
Karveas Bihan	12	Le Veneur	17
Karveas Biez	13	L'Hyon	18
Karveasleau	14	Père de Lann Robat	19
Karveasleu	15	Personel Coezou	20
Karveasleu	16	Portz ar Grouc	21
Karveasleu	17	Roche E.D.F. à l'Église	22
Karveasleu	18	Roubroch	23
Karveasleu	19	Roubroch	24
Karveasleu	20	Roubroch	25
Karveasleu	21	Roubroch	26
Karveasleu	22	Roubroch	27
Karveasleu	23	Roubroch	28
Karveasleu	24	Roubroch	29
Karveasleu	25	Roubroch	30
Karveasleu	26	Roubroch	31
Karveasleu	27	Roubroch	32
Karveasleu	28	Roubroch	33
Karveasleu	29	Roubroch	34
Karveasleu	30	Roubroch	35
Karveasleu	31	Roubroch	36
Karveasleu	32	Roubroch	37
Karveasleu	33	Roubroch	38
Karveasleu	34	Roubroch	39
Karveasleu	35	Roubroch	40
Karveasleu	36	Roubroch	41
Karveasleu	37	Roubroch	42
Karveasleu	38	Roubroch	43
Karveasleu	39	Roubroch	44
Karveasleu	40	Roubroch	45
Karveasleu	41	Roubroch	46
Karveasleu	42	Roubroch	47
Karveasleu	43	Roubroch	48
Karveasleu	44	Roubroch	49
Karveasleu	45	Roubroch	50



LES QUATRE SAISONS : « LE PRINTEMPS »

Art naïf – acrylique sur bois Kty.H

Cours de dessin au Point I La Martvre